

BUREAU COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 15 SEPTEMBRE 2020

L'an deux mille vingt, le quinze septembre à seize heures trente, le Bureau Communautaire légalement convoqué par courrier du 9 septembre 2020, s'est réuni dans les locaux de la Communauté de Communes des Deux Rives, sous la présidence de Monsieur Jean Michel BAYLET, -Président de la Communauté de Communes des Deux Rives.

2020D1-1-3-80

OBJET : RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE ET MISE EN
ACCESSIBILITÉ DE L'ÉCOLE PIERRE PERRET
AVENANTS

Etaient présents :

Messieurs BAYLET Jean Michel, DELACHOUX Jean-Paul, RENAUD Olivier,
Madame FILLATRE Francine, DELFARIEL Eric, BENOIT Pascal,
DOUSSON Bruno, RATTO Stéphan, LE CORRE Christiane, DUPUY Jean,
Madame MAERTEN Marie Bernard, MERIEL Guy et BOYER Serge.

Absents excusés :

Monsieur TERRENNE Jean Paul

Assistaient à la réunion :

Mr BRAJOUX Pascal : Directeur Général des Services

Madame Francine FILLATRE a été désignée secrétaire de séance.

2020D1-1-3-80

**OBJET : RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE ET MISE EN ACCESSIBILITÉ DE
L'ÉCOLE PIERRE PERRET
AVENANTS**

Le Président rappelle que la Communauté de Communes des Deux Rives a attribué un marché de travaux pour la rénovation énergétique et la mise en accessibilité de l'école Pierre Perret de Valence d'Agen décomposé en sept lots.

Les avenants concernent les lots 1 - Toiture / Couverture, 3 - Menuiseries bois et 6 - Électricité/Plomberie/Ventilation.

Lot 1	Entreprise	Montant en euros HT
Toiture/Couverture	E.T.C	72 105.00€ (tranche ferme + tranche optionnelle)

Lors de la dépose des faux plafonds et la préparation de chantier pour la réfection des toitures terrasses du dortoir et de la salle d'activité, le maître d'ouvrage s'est aperçu de problèmes d'infiltration d'eau (mur moisi et humide sous la toile de verre).

Au-dessus du dortoir des petits et de la salle d'activité, deux fermettes sont dégradées à cause de l'état du toit et du reflux d'eau (évacuation trop petite).

La solution est de créer une boîte à eau et une pissette plus importante que l'actuelle et de reprendre les deux fermettes dégradées.

Au-dessus du dortoir des grands, il y a de fortes infiltrations le long des murs extérieurs à cause du chéneau existant qui n'est pas adapté, des remontées du toit terrasse qui sont trop basses et de la bavette qui est dégradée.

La solution est de refaire les étanchéités du toit terrasse (prévu au marché initial) et de changer le système de récupération d'eau (remplacement par des gouttières).

Cet avenant a pour objet l'ajout des prix supplémentaires ci-dessous au bordereau des prix unitaires initial :

- Fabrication d'une boîte à eau : 750 € HT le forfait (dans la tranche ferme)
- Découpe d'un avant toit et dépose d'un chéneau et d'une bavette : 1 750 € HT le forfait (dans la tranche ferme)
- Fourniture et pose de planche de rives avec ossature bois de 22 cm : 50 € HT le mètre linéaire (22,50 ml dans la tranche ferme)
- Fourniture et pose de dalles gouttières dev 0,33 avec crochets et équerre de fixation : 52 € HT le mètre linéaire (22,50 ml dans la tranche ferme)
- Fourniture et pose d'équerres d'angles : 40 € HT l'unité (2u dans la tranche ferme)
- Fourniture et pose de talons : 12 € HT l'unité (2u dans la tranche ferme)
- Fourniture et pose de naissances : 15 € HT l'unité (3u dans la tranche ferme)

- Fourniture et pose de coudes : 22 € HT l'unité (7u dans la tranche ferme)
- Fourniture et pose de bandes d'égout zinc de 30 cm de large + retours : 58 € HT le mètre linéaire (22,50 ml dans la tranche ferme)
- Descente zinc diamètre 100 avec colliers : 40 € HT le mètre linéaire (9 ml dans la tranche ferme)

Soit un montant total de **6 763€ HT**.

Montant initial du marché en euros HT	Augmentation en euros HT	Variation en % par rapport au montant du marché initial
72 105.00€	6 763.00€	9,38 %

L'ajout de ces prestations supplémentaires implique un allongement des délais de réalisation de deux semaines dans la tranche ferme.

Lot 3	Entreprise	Montant en euros HT
Menuiserie Bois	SARL Atelier Art et Bois	6 031.00€ (tranche ferme + tranche optionnelle)

Lors du démontage de l'habillage des chéneaux de la verrière, une partie de l'habillage de l'arrondi de l'entrée est apparue dégradée suite à plusieurs infiltrations d'eau de pluie. Cela entraîne le remplacement de celui-ci.

Dans la salle de réunion était prévu un placard pour protéger la baie de brassage. Cette dernière est munie d'un système de verrouillage et possède une résistance au feu de 1/2 heure. De ce fait, la création et la pose d'un placard n'est plus nécessaire.

Cet avenant a pour objet l'ajout de prix supplémentaires ci-dessous au bordereau des prix unitaires initial :

- Fourniture et pose de l'habillage de l'arrondi sous la verrière : 730 € HT le forfait (1 forfait sur la tranche ferme).

Cet avenant a pour objet le retrait des prix ci-dessous au bordereau des prix unitaires initial :

- Travaux de réalisation d'un placard pour la table de brassage : 730 € HT l'unité (1u sur la tranche ferme).

Le montant initial du marché de 6 031 € HT reste inchangé.

Lot 6	Entreprise	Montant en euros HT
Électricité/Plomberie/ Ventilation	SARL AIDELEC	51 603.50€ (tranche ferme + tranche optionnelle)

Lors du démontage des faux plafonds, les groupes VMC et réseaux existants dans les sanitaires des petits et la partie WC PMR/salle de réunion (tranche ferme) et les sanitaires des moyens/grands (tranche optionnelle) sont hors service. Par ailleurs, ils ne peuvent être raccordés par les groupes de ventilations indépendants prévus dans les salles de classes. Il est donc nécessaire de les remplacer.

Cet avenant a pour objet l'ajout de prix supplémentaires ci-dessous au bordereau des prix unitaires initial :

- Remplacement du caisson et des réseaux existants pour les sanitaires des petits et moyen/grand : 1 407 € HT l'unité (2u réparti 1 dans la tranche ferme et 1 dans la tranche optionnelle)
- Remplacement du caisson et aménagement du réseau existant pour les sanitaires adultes/salle de réunion/bureau de la Directrice : 1 395 € HT l'unité (1u réparti dans la tranche ferme)

Montant initial du marché en euros HT	Augmentation en euros HT	Variation en % par rapport au montant du marché initial
51 603.50€	4209.00€	8,16 %

L'ajout de ces prestations supplémentaires implique un allongement des délais de réalisation de une semaine dans la tranche ferme.

La Commission des plis s'est tenue le 10 septembre 2020 et a donné un avis favorable sur les modifications de ces marchés par la passation d'avenants.

En conséquence, le Président propose :

- de conclure les avenants tels que détaillés ci-dessus avec les entreprises E.T.C, SARL Atelier Art et Bois et SARL AIDELEC,
- de l'autoriser, ou son représentant légal, à signer lesdits avenants et toute pièce y afférent.

LE BUREAU COMMUNAUTAIRE

Après en avoir délibéré et à l'unanimité

DECIDE

- de conclure les avenants tels que détaillés ci-dessus avec les entreprises E.T.C, SARL Atelier Art et Bois et SARL AIDELEC,
- d'autoriser le Président, ou son représentant légal, à signer lesdits avenants et toute pièce y afférent.

Fait à Valence d'Agen, le 15 septembre 2020
Au registre sont les signatures

Pour extrait conforme
A Valence d'Agen, le 18 septembre 2020

Le Président de la Communauté de Communes des
Deux Rives



Jean Michel BAYLET

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture le **23 SEP. 2020**

Affiché sur le panneau des annonces légales le **23 SEP. 2020**

AR PRÉFECTURE**RENOVATION ENERGETIQUE ET MISE EN ACCESSIBILITE DE L'ÉCOLE PIERRE PERRET - AVENANTS**

Numéro de l'acte : 2020D1_1_3_80

Date de la décision : 15/09/2020

Identifiant unique de l'acte : 082-248200016-20200915-2020D1_1_3_80-DE

Acte transmis par : FURLAN Sophie

Collectivité emettrice : CC DEUX RIVES

Date de l'accusé de réception : 23/09/2020

Nature de l'acte : Délibérations

Matière de l'acte : Commande Publique / Marchés publics / avenants (hors maîtrise d'oeuvre et conventions de mandat)

Document : [99_DE-082-248200016-20200915-2020D1_1_3_80-DE-1-1_1.pdf](#) (Document original)

Date de dépôt de l'acte : 23/09/2020 09:26:09

Date d'envoi de l'acte : 23/09/2020 09:28:44

Date de réception de l'AR : 23/09/2020 09:33:32